



Réunion ZEPA – 30 mars-1er avril 2010

Le Fourneau, Brest

Participants		
Jean-Pierre Marcos	Pôle Cirque-Arts de la rue Amiens	JPM
Philippe Macret	Pôle Cirque-Arts de la rue Amiens	PM
Mathilde Vautier	ZEPA (Coordinatrice)	MV
Chantal Lamarre	Culture Commune – Loos en Gohelle	CL
Dave Reeves	ZAP ART – Brighton	DR
Patrick Sandford	Nuffield Theatre – Southampton	PS
Darren Cross	SeaChange Arts – Great Yarmouth	DC
Joe Mackintosh	SeaChange Arts - Great Yarmouth	JM
Sara James	SeaChange Arts - Great Yarmouth	SJ
Michèle Bosseur	Le Fourneau – Brest	MB
Claude Morizur	Le Fourneau - Brest	CM
Aurélien Marteaux	Le Fourneau – Brest	AM
Armelle Yvinec	Le Fourneau – Brest	AY
Caroline Raffin	Le Fourneau – Brest	CR
Jean-Marie Gall	Le Fourneau – Brest	JMG
Yannick Besnier	Le Fourneau – Brest	YB
Sian Thomas	Hat Fair – Winchester	ST
Mike Martins	Hat Fair – Winchester	MM
Daniel Andrieu	Atelier 231 – Sotteville-lès-Rouen (chair)	DA
Anne Le Goff	Atelier 231 – Sotteville-lès-Rouen	ALG
Ann Reze	Traductrice	AR

1. INTRODUCTION

Accueil par CM. Présentation de Yannick Besnier, Vice-Président du Fourneau.

Excusés : Brighton festival, et Dorothée Stancic, que ALG remercie pour son travail, et qu'elle recommande à tous les partenaires.

2. COMPAGNIES DES PROJETS À GÉOMÉTRIE VARIABLE (OU “COMPAGNIES CROISÉES”)

JPM – 2008-09 a été réalisé dans les objectifs établis de travail de recherche à savoir quelles compagnies pourraient entrer dans le programme ZEPA.

En 2010, et plus particulièrement 2011 et 12, nous devons expliciter la relation artistique et transfrontalière de ces compagnies. Le travail réalisé avec les compagnies doit faire état d'une progression.

Un formalisme de base doit être mis en place dans le choix des compagnies : dans les contrats passés entre partenaires et compagnies à partir de 2010, **il est fortement recommandé de faire référence au programme ZEPA**. L'Atelier l'a fait sur Fish & Chips, **DA enverra aux partenaires un exemple de contrat**.

Il est aussi bien fortement souhaité qu'en 2011-2012, les projets avec ces compagnies croisées soient **ancrés sur les territoires** et pour les festivals 2011-2012, **ces compagnies devront avoir été programmées par au moins un partenaire de chaque côté de la Manche**.

Voir pour que MV puisse créer un document-type, avec liste des partenaires et type d'actions développer?

Et pour les cie qui s'inscrivent dans les démarches d'irrigation des territoires (ex. le Réseau Z'Amis pour l'Atelier 231), les conventions sont des documents essentiels pour le dossier – d'où **bien montrer que les cie travaillent dans le cadre du ZEPA**.

DR suggère un mécanisme de «donnant-donnant», par lequel on pourrait imposer «à l'amiable» aux partenaires de prendre telle compagnie. JPM indique que la complicité développée entre les partenaires depuis 2 ans doit permettre d'éviter cette situation.

MM : le travail d'adaptation / de traduction requis sur les créations de certaines compagnies est à prendre en compte dans le choix d'une compagnie. JPM précise que les rapports d'exécution devront refléter ce travail.

Remarques, à partir du document listant les compagnies croisées :

- Il y a de ce fait peu de circulation de compagnies pour l'instant
- SeaChange Arts prendre Out There dans sa totalité jusque là, mais ce sera beaucoup plus difficile en 2011-2012. Il faut développer l'esprit transfrontalier.
- La question de la communication entre les partenaires, et avec MV qui centralise ces informations, est importante. MV doit renforcer son action sur ces informations.
- Les informations sur la plupart des compagnies croisées se trouvent sur le site ZEPA, dans la partie «Documents privés».

Travail sur le document «Compagnies croisées»

Précision

Chaque partenaire devra confirmer les options qu'il a posées sur certaines compagnies (partie «Options» de ce document) à la prochaine réunion ZEPA, en juin.

3. COMPAGNIES ASSOCIEES

Lecture de la proposition de Nofitstate

3.1 Clause d'exclusivité

Tous les partenaires ont décidé de lever cette clause. Les partenaires britanniques, pour qui NFS avait prévu de jouer la création ZEPA en 2011, acceptent que NFS puisse être accueillie sur d'autres festivals / événements britanniques que les leurs en 2011, tant qu'ils peuvent choisir la date en priorité.

3.2 Recherche de co-productions pour les compagnies

- MB : la jauge proposée par NFS n'est pas grande, d'où leur besoin de rechercher des co-productions.
- Les compagnies associées peuvent chercher des co-productions pour la création ZEPA, **si ces financements ajoutent une valeur à la création/production.** Les compagnies devront faire une proposition au ZEPA montrant la valeur ajoutée que des productions supplémentaires apporteraient. Le ZEPA est prêt à laisser le temps nécessaire aux cie de chercher d'autres partenaires financiers, formuler leur proposition.
- MM : si NFS souhaite rechercher des co-productions auprès des JO, il faudra veiller à ce que l'identité du ZEPA ne soit pas absorbée par le producteur JO.

3.3 Parklife 2

NFS souhaite que Southampton les accueille pour leur projet d'expérimentation Parklife 2. Or PS préfère travailler avec d'autres compagnies croisées que NFS à Southampton.

Les partenaires s'accordent à dire que Parklife est un projet à part du projet ZEPA de la compagnie et ne fait pas partie des choix collectifs. **Par conséquent, le réseau souhaite ne pas être impliqué dans le projet Parklife.**

3.4 Budget

Le budget global de 549,500 € par compagnie est accepté par tous les partenaires sans exception.

JM souligne que son défi est de trouver d'obtenir des financements du Arts Council pour le travail avec les cie associées. Une des conditions pour que le Arts Council soutienne SeaChange Arts est que Norwich et Great Yarmouth travaillent davantage ensemble. Et comme le festival de Norwich apprécie NFS, JM est confiant sur l'obtention des financements Arts Council.

JPM souligne le déséquilibre entre la partie britannique et la partie française quant au budget global commun aux compagnies associées.

3.5 Hypothèse de travail pour répartition du budget alloué à la production / diffusion / action culturelle

L'hypothèse retenue pourrait être que la **partie création (estimée à 126K €) est partagée de manière égale entre tous les partenaires (donc 14K € chacun)** et la partie **adaptation au territoire (diffusion + action culturelle) serait pro-ratisée**, en fonction de l'apport de chaque partenaire dans le budget global.

	Production + diffusion	% du budget global % of the total budget	Production = 126K€	Diffusion et adaptation sur territoire Distribution and adaptation	Nbr de représentations Nbr of performances	Coût diff Distribution cost	Action culturelle Outreach & community engagement
Le Hangar	80 000,00 €	14,56%	14 000,00 €	66 000,00 €	2	52 000,00 €	14 000,00 €
Atelier 231	80 000,00 €	14,56%	14 000,00 €	66 000,00 €	2	52 000,00 €	14 000,00 €
Le Fourneau	80 000,00 €	14,56%	14 000,00 €	66 000,00 €	2	52 000,00 €	14 000,00 €
Culture Commune	80 000,00 €	14,56%	14 000,00 €	66 000,00 €	1	26 000,00 €	40 000,00 €
Zap Art	40 000,00 €	7,28%	14 000,00 €	26 000,00 €	1	*18 000,00 €	8 000,00 €
Brighton Festival	40 000,00 €	7,28%	14 000,00 €	26 000,00 €	1	26 000,00 €	0,00 €
Sea Change Arts	60 000,00 €	10,92%	14 000,00 €	46 000,00 €	1	26 000,00 €	20 000,00 €
Hat Fair	40 000,00 €	7,28%	14 000,00 €	26 000,00 €	1	26 000,00 €	0,00 €
Southampton City Council	49 500,00 €	14,01%	14 000,00 €	35 500,00 €	1	26 000,00 €	9 500,00 €
TOTAL	549 500,00 €	100,01%	126 000,00 €	423 500,00 €	12	304 000,00 €	119 500,00 €

Donc le coût de base pour **1 représentation (incluant technique, restauration, l'hébergement) serait 26K €**.

* Pour Newhaven, comme GV ne feront pas la création ZEPa (elle ne sera pas prête pour l'évènement de Newhaven en juillet 2011), il a été décidé que la production représenterait 18K € et l'action culturelle 8K€.

** Cette hypothèse de travail n'est valable uniquement pour le budget que Zap Art alloue au travail avec GV à Newhaven. Pour NFS, l'autorité locale Medway Council ajoutera des financements supplémentaires (environ €26K) pour le travail avec les populations.

Remarques :

- JPM : l'action culturelle pour les partenaires britanniques est quasi impossible.
- GV ont souvent des budgets de création à 200K €; d'où la nécessité de la recherche de co-producteurs.

Les chiffres varieront (c'est une hypothèse de travail) mais **l'hypothèse de travail est adoptée par tous les partenaires**. JPM fera un courrier à Brighton pour les avertir.

3.6 Action culturelle / Travail avec les populations

Chaque partenaire doit décider de la partie action culturelle/travail avec les populations que NFS pourrait développer sur leur territoire.

NFS pourrait proposer un «package action culturelle», pour un budget donné, par ex. pour 10k €, 15€, 20K €, 40K €.

3.7 Démarche – les «communicateurs»

En fonction des moyens consentis, chaque compagnie sera en rapport avec des «communicateurs» (partenaires ZEPA) et MV.

Les communicateurs seront : Dave Reeves et Sian Thomas pour NFS et Claude Morizur, Michèle Bosseur et Daniel Andrieu pour GV. **Il faudrait que chaque communicateur ait avancé avec les cie pour la prochaine réunion ZEPA.**

CM souligne que le travail avec les compagnies associées dans le cadre du ZEPA est unique dans l'histoire des partenariats. C'est nouveau, à la fois pour les cie et pour chacun des partenaires.

JPM – de même, les compagnies n'ont jamais travaillé avec un budget dans lequel 4 partenaires français apportent 60% et 5 partenaires britanniques apportent 40%. Et si la partie britannique et la partie française ont chacune choisi une cie, la responsabilité par des partenaires est partagée, tant pour les succès et que pour les échecs.

Les partenaires confirment leur souhait de travailler avec GV et NFS.

4. COMMUNICATION

4.1 Site internet

- **Démonstration du fonctionnement de la vidéo conférence dans la partie privée.**

- **Partie privée**

Structure des personnes y ayant accès :

- Administrateurs – publication et accès aux documents privés – NB: Brighton devra décider qui sera leur administrateur.
- « Rédacteurs », qui ne peuvent que consulter – NB : Ann Rezé a été ajoutée à cette liste
- Des auteurs, qui n'ont pas accès à la partie privée (ex. Kate Merrill, Floriane Gaber)

Agenda privé – toutes les dates de l'agenda public + les dates des réunions etc.

- **Partie publique**

- Agenda : chaque structure devra ajouter les dates de ses festivals / évènements.

- Rubrique «Artistique» > «Compagnies croisées» : l'entrée sur la page se fera par compagnie, et la page comprendra un texte court expliquant le projet que certains partenaires ont développé avec la compagnie + photo

- **Document «Vie internet et multimédia du réseau» et calendrier de présence d'une équipe multimédia sur les évènements**

- Proposition de présence de l'équipe sur chacun des festivals sur les 3 ans, afin que chaque structure ait un « temps fort » de couverture multimédia pendant la durée du projet.
- Formation : temps de formation sur le FAR 2010 puis tous les 3 mois.

Le Fourneau fera une autre proposition de calendrier et tous les partenaires doivent s'engager à envoyer un référent internet de leur structure sur une de ces formations.

- Budget : identique mais 08-09 sera facturé sur 2010-11-12, c'est-à-dire que le budget de 5 années sera re-facturé sur 3.

1000€ de ce budget (mutualisé) sont prévus pour chaque intervention de l'équipe multimédia du Fourneau (Yffic et/ou Jean-Marie).

Tout le monde remercie le Fourneau pour leur travail sur le site.

DA remarque que, s'il est important que chaque partenaire ait un référent internet, il faut que les partenaires s'engagent à créer du contenu (textes, photos, vidéos proposés par des professionnels ou des étudiants, le personnel des structures, etc.). Sur Fish&Chips, l'Atelier a payé un photographe, une équipe de vidéastes, journalistes etc. C'est une « mémoire » importante pour le travail de traces qui sera fait sur le projet.

Par exemple, il serait intéressant d'avoir des écrivains britanniques qui iraient en France et vice versa.

4.2 Plaquette

Présentation de la proposition de plaquette réalisée par Culture Commune

Après discussion, il a été décidé de créer :

- **Une plaquette de 8 pages**, format dépliant, «carte d'identité» sur ZEPA, qui saisisse l'essence du ZEPA, simple, claire, vivante, avec photos, destinée à tous (tout public, institutionnels, partenaires financiers, etc.), à la fois «luxueuse» et «accessible», avec une image qui doit représenter quelque chose qui parle immédiatement (comme par exemple la plaquette du Fish & Chips) et un texte plus «passionné» que le texte de présentation du ZEPA actuel (ferait-on une demande à un écrivain ? Kate Merrill ? Anne Gonnon ?).

Les partenaires britanniques se chargeraient d'écrire l'édito.

A voir par la suite si un autre support est nécessaire pour les partenaires financiers.

- **9 cartes postales (3 par an)**, env. 500 exemplaires pour chacune)

Propositions diverses pour ces cartes postales :

- JM - une carte postale avec uniquement le logo ZEPA et www.zepa9.eu au recto.
- Carte postale avec des images différentes d'artistes et/ou les compagnies associées et un bref message sur le ZEPA.
- Une carte postale de chacune de nos structures par an, avec, au recto, la carte du territoire du ZEPA où figurent les différentes structures et photo d'un artiste/une cie qui a travaillé dans cette structure

- **des autocollants**
- **des rouleaux «déroulants»**

Actions :

- MV et CL feront une proposition
- MV sera en relation avec MM pour l'édito / le texte en version anglaise et CL pour le texte version française.
- MV prendra contact avec le graphiste de la plaquette du Fish&Chips pour la brochure ZEPA.
- Les autocollants et le rouleau pourraient être prêts pour Z'arts Up.
- La plaquette pourrait être prête en septembre, pour Out There.

Points soulevés :

- SJ – la cible des documents de communication est importante : ce ne doit pas être le même support de communication, que l'on s'adresse à un partenaire financier ou à un jeune qui souhaite participer à des projets ZEPA.
- Dans la stratégie de communication ZEPA, c'est le site internet qui prédomine.
- ALG rappelle que la cellule Interreg a appuyé sur l'importance de la lisibilité du ZEPA pour le grand public.

5. TRACES

Proposition de DA, avec un budget de 45 000€ :

- Livre d'env. 175p., les 2 compagnies associées auraient 60 pages chacune, 45 pages pour les partenaires (5 chacun, dans lesquelles ils décriraient ce que le ZEPA a eu de plus significatif pour eux), 10 pages pour le projet, l'historique.
- C'est un livre trace, qui se vendra à un public très spécialisé.
- Ce n'est pas uniquement du reportage, mais un propos sur l'artistique, avec des paroles d'habitants, de partenaires, sur comment on a «fabriqué de l'Europe».
- Il doit y avoir un éditeur (par exemple celui de qui avait travaillé sur le livre de Wildworks), un coordinateur, un traducteur, un graphiste et un écrivain.
- Tout doit être payé et débité des comptes avant déc 2012, sachant que le dernier événement est septembre 2012.

Commentaires :

- ALG : 1 livre, 2 livres d'artistes et 1 DVD avaient été prévus sur le budget «traces», mais il vaut mieux faire un beau livre et avoir plus d'exemplaires.
- Le budget «traces» va être regroupé sur fin 2012. Les partenaires sont avertis qu'un appel de fonds sera effectué en 2012.
- 2 solutions : a) le pré-achat b) tous les partenaires paient la facture, se divisent le nombre d'exemplaires et les donnent gratuitement.
- MM remarque qu'il n'y a pas de place pour les compagnies croisées. DA répond que le nombre de pages n'est pas arrêté.
- JM souligne qu'il y a beaucoup d'imprimeurs sur Norwich. ALG et JM se mettront en contact pour des devis.

6. BREST 2012

Présentation des Fêtes Maritimes de Brest 2012, par Marc Dufournaud – Directeur Général de Brest Evénements Nautiques, en charge de tous les événements nautiques de la ville et des Fêtes Maritimes, et Jean-Claude Lardic, Adjoint à l'Animation à la Ville de Brest.

Dates de Brest 2012 : du 13 au 19 juillet 2012.

Brest Evénements Nautiques confirme l'invitation faite au ZEPA de participer à Brest 2012.

7. POINT FINANCIER

JPM avait rencontré les partenaires britanniques fin février et envoyé un courrier à tous les partenaires pour les tenir informés des 1ère et 2ème demandes de paiement.
Réponse début mai pour le paiement de la 1ère demande.

7.1 Deuxième demande de paiement

A envoyer à Amiens pour le 20 avril : toutes les factures entre le 1er janv 2009 et le 20 avril 2010, certifiées par un commissaire au compte.

C'est Laëtitia Gonzales à Amiens qui se chargera de tout réceptionner jusqu'à ce qu'Anna revienne début juin.

Avec la 2ème demande de paiement et le rapport d'exécution, JPM doit présenter la modification budgétaire pour 2011-2012, notamment le prolongement de la subvention jusqu'au 31 déc. 2012. JPM avertit les partenaires que l'autorité de gestion n'est pas obligée d'accepter les modifications budgétaires.

Les partenaires sont tenus :

- de respecter les délais, car l'envoi de toutes les factures à l'auditeur ne peut se faire qu'après réception de la totalité des factures.
- de répondre aux questions qui leur sont posées le plus rapidement possible, pour permettre à la procédure d'avancer.
- de remplir les tableaux que JPM leur a envoyés pour la modification budgétaire. NB : PAS DE MODIFICATION budgétaire pour 2010. Les modifications sont faites à partir de ce qui a été dépensé en 2008-09-10 et ce qui est prévu pour 2011-2012.

7.2 Modifications budgétaires

Possibilité de ventiler sur 2011-2012 ce qui n'a pas été dépensé en 2008-09-10 et ce quelque soit la ligne budgétaire. Cela peut permettre des rééquilibrages par rapport à des postes de dépenses qui seraient en négatif sur 2008-09-10. Ces modifications sont cependant soumises à l'avis de l'autorité de gestion.

7.3 Coûts mutualisés

- JPM enverra un doc complet aux partenaires comprenant les coûts mutualisés 2008-2010.
- Sur 2011 et 2012, même s'il n'y a plus les repérages à payer, il y aura d'autres frais équivalents.
- Des partenaires qui ont des responsabilités particulières (eg le multimédia pour Le Fourneau, la communication pour Culture Commune, etc.) enverront un échéancier de paiement à tous les partenaires.
- Pour le budget Coordination, le budget global est le même mais il a été calculé sur 3 ans au lieu de 3 ½ ans.
- L'augmentation des coûts de l'auditeur se retrouvera dans les coûts mutualisés qui seront envoyés à tous les partenaires.

Pour les futures réunions, ne seront traitées que les questions financières concernant tous les partenaires.

Suggestion de convier les responsables financiers à une prochaine réunion.

8. DIVERS

- **A l'ordre du jour de la prochaine réunion :** réunion des partenaires du 2ème cercle (DA et MV travailleront sur des propositions) et formation
- **ST – veut remercier Philip Morgan** pour son investissement dans le ZEP. DR et ST sont en contact avec Brighton pour s'assurer de la continuation de leur investissement.
- **Prochaine réunion : réunion de Brighton annulée.** MV enverra des dates pour la prochaine.